

Le préfet de Valls essaie d'enfumer les Corses

Pour la plupart des gens, la Corse est la terre natale d'un empereur qui a laissé dans l'Histoire des pages aussi indélébiles que celles inspirées par Jules César. C'est aussi le berceau d'un chanteur de charme à la longue et prestigieuse carrière, dont les refrains où il est question de Marinella et d'une belle Catarineta, tchi, tchi, ont fait le tour du monde. C'est aussi le pays de la vendetta, de la sieste, des jeux politiques compliqués, des fromages vigoureux, des cochons sauvages, des châtaignes, des succulents merles moqueurs et des vieillards sans âge qui regardent passer la vie.

Mais la Corse, c'est plus que tout cela. Elle fait partie de ces endroits privilégiés du globe qui ont un caractère, une forte personnalité que, ni le temps ni les hommes n'arrivent à entamer. C'est un des plus beaux pays du monde, qui justifie pleinement son appellation d'île de beauté.

Mais pourquoi ce préambule, nous demanderez-vous. Parce que les Corses, que l'on décrit comme individualistes – alliant l'exubérance à la maîtrise de soi – nonchalants, hospitaliers, loyaux, fidèles en amitié, attachés à leur pays natal, éloquents et courageux, sont, eux aussi, plus que tout cela. Ils sont susceptibles.

Préambule de Goscinny et Uderzo dans l'ouvrage « Astérix en Corse ».

Astérix en Corse



Oui ils sont susceptibles les Corses et ce n'est pas le préfet Suelburnus (50 avant JC) qui leur a fait peur (relire Astérix en Corse). L'Histoire montre qu'un autre a essayé 2000 ans plus tard mais sans succès, paix à son âme. Un troisième préfet, qui manque visiblement de sources historiques, va tenter de dompter ce peuple fier et susceptible en lui interdisant ni plus ni moins que d'afficher son amour pour son pays et en prenant sa défense. La nouvelle est tombée jusque dans les petits villages quasi inaccessibles des environs de Corte. Toute manifestation et rassemblement verboten jusqu'au moins le 4 janvier. Interdire à un Corse de se faire justice lui même quand le pouvoir régalién en terme de sécurité n'est plus en mesure de le faire relève de l'ignorance crasse d'un fonctionnaire (1) sorti de l'ENA et déjà sous-préfet à l'âge de 27 ans.



César Valls présente le nouveau préfet

Pour calmer le jeu et tenter de contenir 300 Corses bloqués à l'entrée des jardins de l'Empereur ce dimanche 27 en fin d'après-midi, la préfecture annonce l'interpellation de deux personnes. Interpellation et non pas arrestation, ce n'est qu'une simple garde à vue alors que l'état d'urgence permet une mise en dépôt (prison et non pas cellule d'un commissariat). Je cite la presse étatique « Mais rien ne permet pour l'instant de les relier à l'agression des fonctionnaires » (pompiers et policier). Pour deux mise en garde-à-voir, combien de Corses bravant de par nature et d'esprit de liberté l'interdiction de manifester et de se rassembler seront-ils mis dans les geôles ? Pas sûr qu'il y en ait beaucoup parce que de manifestation interdite, les Corses peuvent passer du stade de l'émeute à celui de l'insurrection. Souvenez-vous, la Corse fut le premier département à se libérer du joug nazi le 5 octobre 1943.



Quand est-ce qu'on se décide en métropole ? L'état montre ses faiblesses, prenons nous en charge.

Philippe Legrand

(1) http://www.corse-du-sud.gouv.fr/IMG/pdf/Christophe_MIRMAND_cle56612b.pdf